

La bibliographie de l'Algérie de Sir Robert Playfair (1828-1899), une introduction à l'Histoire

Une bibliographie parue à Londres en 1887 sous le titre de *A Bibliography of Algeria from the expedition of Charles V in 1541 to 1887* avait pour auteur un officier d'artillerie, Sir Robert Lambert Playfair¹ (1828-1899), qui quitta l'armée en 1867 avec le titre de lieutenant-colonel. L'ouvrage comprenait 4.745 notices classées en fonction de leur date de parution et fut complété en 1895 par un important complément de 3.018 notices classées de la même façon et paru sous le titre de *Supplement to the Bibliography of Algeria From the earliest times to 1895*².

Playfair était membre de la *Royal Geographical Society* et de la section zoologique de la *British Association for the Advancement of Science*. Il écrivit des ouvrages de géographie et d'histoire concernant le Moyen Orient et les pays Méditerranéens et rédigea plusieurs bibliographies historiques concernant les États barbaresques : le Maroc et les régences d'Alger, de Tunis et de Tripoli. Grand voyageur, esprit curieux, naturaliste éprouvé, Playfair fut consul en Algérie de 1864 à 1897, son territoire ayant été étendu à la Tunisie en 1885. Son travail nous permet aujourd'hui de jeter un coup d'œil circulaire s'étendant sur plus de trois cents ans et concernant l'histoire de la régence d'Alger qu'on appelait aussi à l'époque moderne Afrique ou encore royaume d'Alger. Passée sous domination française en 1830, la Régence prit le nom d'Algérie en 1839.

Les deux bibliographies nous offrent un recueil très éclairant des publications dédiées à l'Algérie, soit en tout 7.763 ouvrages en comptant les rééditions éventuelles auxquels se rajoutent, dans le supplément, 17 pages de résumés de documents officiels anglais en rapport avec l'Algérie. Playfair indique avoir travaillé dans sept bibliothèques qui possédaient un très important fonds concernant l'histoire de l'Algérie : à Londres, la Bibliothèque du Musée Britannique et la Bibliothèque de la Royal Geographical Society ; à Paris, la Bibliothèque nationale ; à Alger, la Bibliothèque des Écoles Supérieures, la Bibliothèque du Gouvernement général, la Bibliothèque Nationale et la Bibliothèque personnelle d'un certain M. Haïm Boukris, que l'auteur déclare "très riche en brochures et pièces fugitives."

¹ Bruce Berkowitz, *Playfair: The True Story of the British Secret Agent Who Changed How We See the World*. Fairfax, VA: George Mason University Press, 2018.

² Sir Playfair Lambert, *A Bibliography of Algeria from the expedition of Charles V in 1541 to 1887* by sir Lambert Playfair HM, consul for Algeria and Tunis, author of "Travel in the footsteps of Bruce"; Robert Lambert Playfair, Royal Geographical Society (Great Britain) [1888 et 1895]; *Supplement to the Bibliography of Algeria From the earliest times to 1895*, by Lieutenant colonel Sir R. Lambert Playfair, KCGM (...) London, John Murray, Albermarle Street, 1898. <https://archive.org/search.php?...creator%3A%22Play>

I-Du XVI^e siècle à 1860

366 ouvrages parus avant 1830 sont écrits en majorité en Français et en anglais, soit quatre-vingt-neuf livres pour les plus anciens (1612-1799) et quatre-vingt-quatorze publiés dans l'une des deux langues entre 1800 et 1830. Quelques-uns sont rédigés en latin (environ 25), en espagnol (une vingtaine), en italien (une douzaine) et quelques autres en néerlandais et en allemand. Un des plus anciens ouvrages cités est celui *Histoire de Barbarie et de ses corsaires* de 1637 (n° 104) du père trinitaire¹ Pierre Dan, rédempteur de captifs chrétiens. À la veille de l'expédition d'Alger de 1830, les éditeurs français publient ou republient dans l'urgence un certain nombre de livres écrits à l'époque moderne. Les livres parus depuis cette date (7.139) furent écrits également pour la plupart en français mais environ deux cent livres ont été écrits ou réédités en anglais comme l'important récit du *Voyage dans la régence d'Alger* du docteur Thomas Shaw, traduit en français en 1830 ; mais il faut souligner qu'un quart environ des publications anglaises ont Playfair lui-même pour auteur. On trouve encore près d'une cinquantaine d'ouvrages écrits en allemand, une vingtaine en latin (textes antiques ou récents), quelques-uns en italien, en néerlandais ou en suédois. Un certain nombre d'indications sont parfois données par Playfair à propos des auteurs dont il retrace la carrière et signale les publications, ainsi que sur les ouvrages parus dont il indique le contenu, les diverses éditions et leurs dates de parution.

À la lecture de la présentation des ouvrages contenus dans la bibliographie, l'observateur prend conscience non seulement de la progression militaire et civile et de l'occupation du sol algérien au XIX^e siècle par les Français et les Européens de diverses nationalités mais aussi de l'évolution et de l'élargissement dans le temps des préoccupations et des intérêts des colonisateurs. Ce qui recouvre l'exploration et la connaissance du pays et de ses populations, la situation militaire et civile, qui sont dès l'origine des questions prioritaires pour les Français, puis la colonisation, la place de l'Antiquité dans le passé et le présent de l'ancienne Régence, par exemple à travers les paysages, l'architecture et la société. Sont également étudiés les arts, l'économie (agriculture, viticulture, industries diverses), l'aménagement du pays (ports, routes, chemins de fer), la médecine, les maladies de la faune et de la flore.

Face à l'extrême indigence des connaissances concernant la régence d'Alger - les contemporains des années 1830 pensent par exemple que le pays est un rocher sans ressource, uniquement peuplé de bêtes féroces, de chameaux, de gazelles -, les livres des auteurs de l'époque moderne concernant la Barbarie et notamment la régence d'Alger sont rapidement réédités, alors que certains d'entre eux, écrits au XVII^e ou au XVIII^e siècle n'avaient jusque-là connu aucune réédition, ce qui indique les limites de l'intérêt, pourtant grandissant au XVIII^e siècle, porté jusque-là en France à cette région du globe. Un récit important comme *Histoire du Royaume d'Alger* de Laugier de Tassy, publié en 1725 n'est par exemple republié qu'en 1830. C'est aussi le cas du livre déjà cité de Thomas Schaw, publié en français en 1743 et seulement republié lui aussi en 1830². Les besoins de connaissance scientifiques,

¹ Le rachat des captifs en Méditerranée était principalement assuré par deux ordres religieux : L'ordre de la Sainte Trinité ou ordre Trinitaire fondé par saint Jean de Matha (1194) et l'ordre de Notre-Dame de la Merci ou ordre des Mercédaires de saint Pierre Nolasque (1218).

² Shaw, docteur Thomas, *Voyage dans la régence d'Alger ou description géographique, physique, philologique, etc. de cet état* par le Dr Shaw, Traduit de l'anglais, avec de nombreuses augmentations, de notes géographiques et autres par J. Mac Carthy, Membre de la société géographique de Paris, Auteur du choix des Voyages modernes, du Dictionnaire universel de Géographie physique, politique, historique et commerciale, etc., etc., avec une carte des régences d'Alger et de Tunis, Dressée exprès pour cet ouvrage, Paris, chez Marlin, éditeur, rue de Savoie n° 11, 1830.

concernant notamment la géographie (principalement au sens de géodésie et de topographie) et le climat de l'Algérie, sont encore plus vivement ressentis avec les déboires de la première expédition de Constantine de novembre 1836, où les soldats subissent la pluie, la grêle, la neige et la boue, dans un environnement accidenté propice aux attaques ennemies.

Les ouvrages des années 1830-1834 renferment en grande partie les récits des préparatifs et le déroulement de l'expédition d'Alger. Dès les premières années de la colonisation française, les auteurs traitent des opérations militaires successives qui permettent l'avancée sur le terrain des soldats et des colons, ces derniers présentant dès 1831 une première pétition¹ à la Chambre des Députés. Les études s'intéressent aux armées et à leurs chefs, tandis que les militaires ou les civils écrivent leurs mémoires après avoir quitté leurs fonctions ou après avoir vécu un événement important². Les résistances et les insurrections sont étudiées soigneusement par différents auteurs, en particulier les campagnes d'Abd el-Kader jusqu'à sa soumission en 1847. Se dessinent peu à peu au cours des décennies suivantes, la carte toujours plus vaste et précise de l'occupation française en territoire algérien et celle de l'aménagement progressif et de la modernisation de la colonie.

L'avenir de la France en Algérie et la colonisation du territoire deviennent immédiatement un thème récurrent des ouvrages publiés : faut-il partir, se demande-t-on dès 1830 et encore en 1835³ et 1840⁴ tandis que, dès 1830 encore, beaucoup d'intervenants veulent que la France reste et colonise l'ancienne Régence⁵, y voyant non seulement une question d'honneur mais aussi un avantage⁶ pour la puissance française et pour son économie. La décision de rester étant prise, d'autres questions émergent dans les ouvrages, dont certaines restent vives dans la société européenne pendant de nombreuses années. On se questionne sur l'opportunité de se contenter d'une occupation restreinte ou d'entreprendre une occupation totale ? On se demande quelle réflexion critique faire de la colonisation⁷ qui s'installe et comment répondre aux reproches⁸ qui commencent à émerger en métropole comme en Algérie sur la façon dont la France établit son pouvoir ? Les auteurs proclament régulièrement la nécessité d'assurer efficacement la sécurité et la pacification, ils se demandent comment rendre la colonisation fructueuse pour les deux parties, ce qui est un impératif signalé dès les premières années et souvent repris⁹. Certains proposent encore de convertir les musulmans au christianisme pour faciliter la fusion des races et la colonisation¹⁰.

¹ *Pétition des colons d'Alger à la chambre des députés [...]*, ouvrage n° 5030. Cette pétition, suivie d'une pétition des négociants et d'une délibération du Conseil municipal de Marseille est une première et précoce indication de l'importance des colons dans les diverses questions économiques concernant l'Algérie pendant la période française.

² Ainsi, Hippolyte Langlois (1819-1894), prisonnier d'Abd el Kader, écrit le récit de sa captivité en 1859 sous le titre de : *Souvenirs d'un prisonnier d'Abd-el-Kader*, n° 2097.

³ Gasparin, Comte Agénor de, *La France doit-elle conserver Alger?* n° 605

⁴ *Les Français à Alger. Y resteront-ils?* n° 852.

⁵ Babron, chev. J.B.A., *Il nous faut garder Alger*, 1830, n° 414.

⁶ Montagne, *Avantage pour la France de coloniser la Régence d'Alger*, 1831, n° 472.

⁷ Flandin, J/B/ *La Régence d'Alger peut-on la coloniser? Comment?* 1833, n° 540.

⁸ La Rochefoucauld-Liancourt, Marquis de, *Note sur l'administration d'Alger*, 1835, n° 5036.

⁹ Pierre Genty de Bussy *De l'établissement des Français dans la Régence d'Alger, et les moyens d'en assurer la prospérité [...]* 1835, n° 588.

¹⁰ Champaubert, Ch, *De la conversion des Musulmans au christianisme, considéré comme moyen d'affermir [?] la puissance française en Algérie* 1848, n° 5181.

Dans le temps où ces questions commencent à se poser, les ouvrages publiés n'indiquent aucun ralentissement, soit de l'occupation et des débuts d'aménagement du territoire, soit de l'établissement des diverses institutions nécessaires au fonctionnement d'un pays en construction (tribunaux civils et tribunaux de commerce, chambres de commerce...), tandis que les études à caractère documentaire ou plus scientifique sont toujours nombreuses. Tout ceci souligne que l'installation des Français s'enracine, progresse et se complexifie rapidement en dépit des incertitudes concernant l'avenir. C'est ainsi qu'apparaissent en 1836 les premières mentions des sociétés destinées à promouvoir la colonisation, comme la *Société coloniale de l'État d'Alger* (n° 671) et celles des plus anciennes revues savantes, par exemple la *Revue Africaine* (n° 736).

À la question de la colonisation proprement dite vient rapidement s'ajouter celle des divers travaux publics effectués ou à mettre en chantier et celle de la nécessaire mise en valeur du sol. On détaille les cultures et l'élevage à développer, l'installation et le fonctionnement des fermes, on évoque l'avenir du thermalisme, on s'intéresse à la médecine des hommes et des animaux. On s'intéresse également aux industries qui découlent de l'agriculture (industrie de l'huile, du coton, du tabac...). Ceci sans oublier les questions liées à la sécurité qui restent récurrentes, celles liées, sans plus d'état d'âme, à l'acquisition des terres individuelles ou collectives des « indigènes » par achat ou réquisition. Les livres font régulièrement un « état de la situation » qui donne une évaluation globale de l'économie, des infrastructures, des populations urbaines et rurales... Les études médicales et vétérinaires concernent les différentes maladies présentes dans la colonie, leurs rapports avec le climat, les mesures à prendre. Le terme hygiène, appelé à un avenir certain, apparaît en 1841¹. Les questions financières (impôts, rentes, crédit, banque...) et juridiques sont également abordées.

Dès 1830, la connaissance précise de la géographie et des populations de l'Algérie est donc un thème capital de recherche qui se matérialise dans les travaux de la Commission Exploratoire et Scientifique de l'Algérie². On ressent dans ces travaux l'influence de la formation scientifique qui se développe alors en France autour de l'école polytechnique et de l'école de médecine de Metz³. Une première mention de cette Commission destinée à bien faire connaître en tout le pays au colonisateur, intervient en 1838. De 1840 à 1842, les membres de la Commission : topographes, naturalistes, linguistes, archéologues, historiens, interprètes, médecins... sillonnent le pays sous la protection de l'armée. Sa vingtaine de membres comprend, en nombre à peu près égal, des arabisants civils et des arabisants militaires, ces derniers étant souvent des anciens des Bureaux arabes⁴. La bibliographie cite, avec des lacunes, certains travaux des différents membres de la Commission, par exemple Jean-Baptiste Bory de Saint Vincent⁵ (1778-1846), Edmond Pellissier de Reynaud⁶ (1798-1856), Adrien Berbrugger⁷ (1801-1869), dont la bibliographie recense plus d'une centaine de travaux, le docteur Auguste Warnier⁸ (1810-1875), etc. Barthélémy Prosper Enfantin (1796-1864), lui-même membre de la Commission et qui diffuse les principes du saint-simonisme,

¹ Voisin, Dr. J.C. *Hygiène du soldat en Espagne, au Portugal et en Afrique*, 1835, n° 922.

² Jean-Baptiste Bory de Saint Vincent, colonel *Note sur la commission exploratoire et scientifique d'Algérie présentée à M. Le ministre de la guerre*, 1838, n° 796.

³ Patricia Lorcin : 2005, 55-74.

⁴ Créés en 1844 par Bugeaud les Bureaux arabes étaient chargés de la connaissance et de la gestion des tribus.

⁵ Jean-Baptiste Bory-de-Saint-Vincent : 1838.

⁶ Edmond Pellissier de Reynaud, *Annales Algériennes*, Paris, Marseille et Alger : 3 vol. 8 vo, n° 638.

⁷ Secrétaire du maréchal Clauzel, fondateur de la Bibliothèque et du Musée d'Alger.

⁸ Auguste Warnier fut médecin, diplomate, savant, homme politique, d'une très grande culture. Il est l'auteur du *Rapport au nom de la commission de l'Assemblée Nationale chargée d'examiner le projet de loi relatif à l'établissement et à la conservation de la propriété en Algérie*, Paris, 1873, p. 62.

est cité pour deux ouvrages, dont *La colonisation de l'Algérie*, de 1843 (n° 986). La doctrine saint-simonienne propagée par Enfantin a beaucoup influencé les travaux des membres de la Commission, notamment Berbrugger et Warnier, mais que les relations d'Enfantin avec la direction de la Commission furent difficiles. Enfantin avait été chargé de traiter de l'ethnographie, des mœurs et des institutions de l'Algérie par décret du 18 août 1839 mais son choix de traiter plutôt de la colonisation aboutit en fin de compte à la publication de son livre en dehors de la collection officielle. Les listes de la bibliographie sont par ailleurs complétées par les travaux des auteurs qui traitent de l'Algérie et de son avenir qui n'appartiennent pas à la Commission, tels Pierre Genty de Bussy¹ (1795-1867).

Les auteurs s'intéressent dès les années 1830 à la cartographie et à la géodésie qui permettent aux voyageurs et aux militaires d'acquérir une indispensable connaissance du terrain qu'ils partent explorer². Sont également présentés à partir de 1830, des récits d'exploration ou de voyages, des histoires des grandes personnalités et des tribus d'Algérie, ainsi que l'histoire politique, sociale, culturelle des pouvoirs qui se sont succédés sur place depuis l'Antiquité. Différents thèmes correspondant aux grandes pages de l'histoire de l'Algérie et de l'Afrique du Nord sont fréquemment évoqués, par exemple l'histoire de Carthage, celle des invasions barbares et surtout celle des diverses traces de l'occupation romaine qui restent un point de référence essentiel des explorations et des rappels historiques. L'archéologie³ et l'épigraphie (grecque, préromaine, romaine et arabe), la numismatique sont l'objet de nombreux ouvrages.

La bibliographie recense les œuvres littéraires écrites en Algérie depuis 1830 : poésies, contes, romans, pièces de théâtre. Sont également détaillées les législations diverses et les questions de justice - la première mention du poste de procureur général à Alger intervient en 1835⁴ -, tandis qu'apparaissent de nouvelles études concernant la connaissance du pays : la géographie physique, urbaine et rurale, la géologie, l'hydrographie, l'étude de la faune et de la flore, la climatologie, les études médicales et vétérinaires, etc. En 1838 est publié le livre *Voyage dans les régences de Tunis et d'Alger* dont les auteurs sont le médecin et naturaliste Jean André Peyssonnel (1694-1759) qui fit un voyage en Barbarie à la demande du roi Louis XV en 1724-1725 et René Louische Desfontaines qui fit le même voyage soixante ans plus tard. L'étude aborde la faune et la flore, la géographie, l'histoire, l'ethnologie, l'archéologie, la médecine, les institutions, les Belles Lettres⁵

Les populations indigènes sont étudiées dans le détail dès 1832 pour les Berbères⁶, les Kabyles (étude de la langue), et les Arabes⁷ (langue, population, dictionnaire franco-arabe en 1839, textes

¹ Pierre Genty de Bussy, Sous-intendant Militaire, *De l'établissement des Français dans la Régence d'Alger, et les moyens d'en assurer la prospérité* suivi d'un grand nombre de pièces justificatives. Paris, 2 vol. 1835, seconde édition en 1839.

² Voir le catalogue de l'exposition Made in Algeria, Marseille Mucem, 2016: Zahia Rahmani et James Sarazin, *Made in Algeria – Généalogie d'un territoire*, Paris, Hazan, 2016.

³ *Rapport sur les recherches géographiques, historiques, archéologiques à entreprendre dans l'Afrique septentrionale*, 1838, n° 795.

⁴ Realier-Duma, M, *Discours prononcé le 25 octobre 1835 à l'occasion de son installation en qualité de Procureur-général près les tribunaux dans nos possessions françaises dans le Nord de l'Afrique*, 1835, n° 5034.

⁵ Peyssonnel, Jean André, Desfontaines, René Loiche, *Voyage dans les régences de Tunis et d'Alger*, publiés par M. Dureau de la Malle, Paris, Librairie de Gide, 1838. Rééd. Du texte de Jean Peyssonnel sous le même titre, Paris La découverte, 2011, Préface de Lucette Valensi.

⁶ Venture de Paradis, *Principes de la langue berbère*, 1832, n° 506.

⁷ Pharaon Joanny, *Grammaire élémentaire d'Arabe vulgaire ou algérienne à l'usage des Français*, 1832, n° 497.

d'auteurs arabes avec, parmi les premières traductions de l'arabe, celle de Jas. Noël des Vergers qui traduit Ebn Khaldoun¹ en 1841, et celle d'Ibn Haukel² (937) ou celle d'Ibn-Khallikan³(964) par William de Slane (1801-1878)⁴ en 1842). Toutefois, pour les régions non conquises (les massifs de l'Aurès, de la Kabylie...), les auteurs doivent se contenter de renseignements plus ou moins sûrs fournis par la population ou les guides qui les conduisent dans le pays. Les études touchent la vie et la civilisation des populations, leurs lois, leurs coutumes, leurs productions culturelles, leurs divisions territoriales, leur agriculture ; les auteurs cherchent comment rapprocher ces populations de la France, envisagent leur disparition du fait de leur contact avec les chrétiens (1850) qui les fragilise à leurs yeux. Les Kabyles et la Kabylie intéressent les Français au premier chef et les Juifs d'Algérie font une première apparition en 1840⁵. On peut suivre la progression des idées tournant autour de la question des « races » qui se développent à l'époque en France avec la première mention du mot en 1844⁶, celle d'anthropologie des populations de l'Algérie en 1845⁷, celle d'ethnologie en 1847⁸.

Les institutions de l'ancienne Régence sont rapidement rapprochées des institutions et des modes de vie français partout où la puissance coloniale s'installe. Ce qui semble répondre autant à un besoin de simple appropriation qu'à la volonté d'aménager et de modeler l'Algérie de façon moderne sur le modèle français afin de coloniser le pays dans les meilleures conditions possibles. Au plan religieux, une mention de l'évangélisation « du Nord de l'Afrique » par une société protestante⁹ de Toulouse intervient en 1837 (n° 731). La religion catholique et ses représentants, installés officiellement depuis 1834 avec la création d'un évêché concordataire à Alger, apparaissent dans les textes en 1844, Mgr Dupuch (1800-1856), premier évêque d'Alger, adressant un mandement au clergé et aux fidèles du diocèse d'Alger¹⁰. Les études s'appliquent à rappeler les noms anciens tels que ceux de saint Augustin¹¹ ou Tertullien, qui soulignent que la colonisation, là comme ailleurs, renoue avec le passé antique de l'Algérie. Une étude sur l'organisation et l'administration municipales est faite en 1846. Après la départementalisation de 1848 apparaissent, entre autres, les mentions de l'installation de tribunaux de première instance¹², des exposés sur l'instruction publique en Algérie, les douanes, le commerce¹³ (en 1857) sont également publiés. Dans les années 1850, la bibliographie fait la liste des

¹ *Histoire de l'Afrique sous la dynastie des Aghlabites et de la Sicile* ; &c., accompagné d'une traduction française et de notes de Jas. Des Vergers, Arabe et français. Paris 8vo, pp. XXXIX.

² Description de l'Afrique traduit de l'arabe par le Baron de Slane *Journ. Asiat.*, 3e série, t. XIII.

³ *Dictionnaire biographique*, traduit de l'arabe par de Slane, Londres, 4 vol. 4to 1842-71.

⁴ 1842, n° 937. William Mac Guckin, baron de Slane (1801-1878), est un Irlandais venu en France comme élève du célèbre linguiste, orientaliste et arabisant Sylvestre de Sacy (1756-1838). Lui-même orientaliste et arabisant, William de Slane a traduit en français et en anglais des ouvrages d'érudits (Ibn Khallikan) et d'historiens et de géographes (Al Bakri, Ibn Khaldoun) arabes du Moyen Âge.

⁵ Hartoch, Héloïse, *Lettre sur l'état des Juifs de l'Algérie et sur les moyens de les tirer de l'abjection où ils sont tombés*⁵, 1840, n° 882; *Lettre sur l'état des Juifs en Algérie*, 1840, n° 862a.

⁶ Bodichon, Dr Eugène, *Tableau synoptique représentant les noms, les émigrations, les filiations, l'origine, les caractères physiques et moraux des races de l'Afrique occidentale*, 1844, n° 1066.

⁷ Jean-Baptiste Bory de Saint Vincent, *Sur l'Anthropologie de l'Afrique française*, 1845, n° 1154.

⁸ Mac Carthy, O, *La Kabylie et les Kabyles. Études économiques et ethnographiques*. 1847, n° 1304.

⁹ *Assemblée générale de la Société pour la réévangélisation du Nord de l'Afrique* tenue le 15 janvier 1837, n° 731.

¹⁰ Dupuch, Mgr. Antoine-Adolphe, *Mandement au clergé et aux fidèles de son diocèse*, Alger, 4to, p. 10.

¹¹ Dagret L'abbé *Catéchisme du diocèse d'Alger, expliqué par st Augustin*, 1841 n° 934.

¹² Giacobbi, Conseiller à la Cour d'Appel d'Ager *Installation du tribunal de première instance à Constantine*, 1849, n° 1442.

¹³ Duvernois Clément, *L'enseignement public en Algérie* 1858 n° 2057; du même auteur et la même année, *La question douanière*, n° 2056, *Le commerce du sud de l'Algérie*, n° 2058.

chemins de fer à construire (les Anglais y prennent leur part), traite de l'émigration en Algérie de populations françaises ou étrangères, ces dernières en provenance notamment de Suisse. On peut suivre les progrès du tourisme dès les premières années de la présence française mais le mot touriste n'apparaît qu'en 1845¹ ; ce mot, avec les livres de voyageuses² anglaises (en 1850) ou ceux concernant les chasses³ (en 1856) ou encore les établissements hippiques à Alger⁴ (en 1856) consacrent le rôle des territoires algériens promis à un grand avenir dans les activités de loisirs des classes fortunées, notamment dans la personne des hiverneurs ou hivernants⁵ venus d'Europe. La fin du XIX^e et le début du XX^e siècle sont en effet l'âge d'or du tourisme en Algérie, qui rivalise alors avec la côte d'Azur pour les séjours des Européens du Nord, principalement des Anglais.

II-1860-1895

Un certain nombre de thèmes anciens ou plus récents considérés à l'époque comme étant parmi les plus importants sont repris périodiquement, par exemple la question des insurrections, ou celle des captifs de l'époque barbaresque et de leur rachat, qui est évoquée jusqu'en 1895 (n° 7232) par des enquêtes historiques. Parfois un événement tragique ayant bouleversé les Français donne lieu à de nombreuses études pendant une brève période ; ainsi la mission Flatters⁶ fait-elle l'objet de 23 références entre 1881 et 1888.

On constate dans la seconde moitié du XIX^e siècle un élargissement des études des époques précédentes et parfois des changements de vocabulaire qui indiquent les diverses avancées de la colonisation française, les approfondissements de la réflexion sur toutes les questions politiques, économiques et sociales en suspens, les synthèses en cours et les changements d'orientation de la recherche. Ainsi, au plan médical, on voit apparaître les études bactériologiques en 1891 (n° 7115) ; l'expression « la question algérienne », utilisée dès la fin des années 1840 remplace à partir de 1860 les diverses dénominations des études ciblées sur la politique à mener en Algérie (assimilation, naturalisations, cantonnement, liens avec la France...) et sur ses faiblesses, tandis qu'on continue de beaucoup s'interroger sur l'avenir à promouvoir dans la colonie. L'émigration en Algérie des populations d'Alsace-Lorraine après la défaite française lors de la guerre franco-allemande de 1870-1871 est évoquée à partir de 1873. Les études concernant le Sud et le Sahara se multiplient dans la deuxième moitié du siècle et l'on recense en tout plus de 160 occurrences pour le mot Sahara dans l'index des sujets traités. Un intérêt pour la Tunisie, le Maroc donne également l'occasion de quelques publications au fil du temps. Les auteurs se posent la question des frontières de la colonie en 1860 et de façon plus fréquente dans les années 1880, ce qui est à mettre en lien avec la volonté d'expansion dans les territoires voisins qui se manifeste alors. Enfin, l'évolution économique se dessine avec les ouvrages indiquant la modernisation en marche du pays : exploitation des chemins de fer et

¹ Viro, *Un touriste en Algérie*, n° 1098.

² Ex: *Leaves from a lady's travel*, n° 1464.

³ Gérard, C Jules Basile, *La chasse au lion et les autres chasses en Algérie n° 1638*; Général Daumas, *La chasse en Afrique*, n° 1639.

⁴ Eugène Monglave, *Établissements hippiques en Algérie*, 1856, n° 1874.

⁵ Cf. Georges Duboucher et Bernard Donville, *Vivante Algérie au temps des hiverneurs et de la carte postale*, Publications BD, 2010.

⁶ Le 16 février 1881, le lieutenant-colonel Flatters (1832-1881), parti avec une expédition de 93 hommes pour relier l'Algérie au Niger et étudier la possibilité d'un chemin de fer transsaharien, est massacré par des Touareg à Bir el Garama (150 km au nord-est de Tamanrasset) avec une grande partie de ses hommes.

construction de nouvelles lignes, barrages hydrauliques, routes, aménagements des ports et des villes. Les tramways autour d'Alger sont étudiés en 1882 puis on assiste à l'installation en 1892 des tramways « à traction de locomotives » dans le département d'Alger¹.

Les ouvrages concernant les Juifs d'Algérie présentent dans les années 1865-1871 les différentes étapes de la question liée à leur naturalisation collective : avis très favorable de Casimir Frégier² en 1865 et, peu après la naturalisation collective de 1870, demande en 1871 de Charles du Bouzet d'abrogation du décret³ (n° 3110). La même année, afin d'empêcher l'abrogation, le Consistoire Central des Israélites de France⁴ (n° 5693) et Adolphe Crémieux⁵ (n° 5697) donnent leurs réponses aux différents arguments hostiles à la naturalisation.

Il est à remarquer pour terminer que les occurrences concernant les Juifs pour la période 1830-1895 sont seulement d'une cinquantaine, toutes rubriques confondues, contre plus du double en ce qui concerne les Kabyles et surtout la Kabylie, les mentions concernant les Arabes étant encore plus nombreuses.

¹ Décret autorisant l'établissement dans le département d'Alger de quatre lignes de tramways à traction de locomotives, 1892 n° 7253.

² Frégier, C, Président du tribunal civil de Sétif, *Les Juifs algériens, leur passé, leur présent, leur avenir juridique leur naturalisation collective*, 1865.

³ Charles Du Bouzet, *Les Indigènes israélites de l'Algérie. Pétition à l'Assemblée nationale contre le décret du 24 octobre 1870*.

⁴ Consistoire Central Israélite de France. *Note sur le projet de loi relatif à la naturalisation des Israélites indigènes d'Algérie*, 1871.

⁵ Ad. Crémieux, *Réfutation de la Pétition de M. Du Bouzet*, 1871, n° 5696; et, du même, *Exposé des motifs du projet de loi déposé le 21 juillet 1871 et portant abrogation du décret de la délégation de Tours, en date du 24 octobre 1870. Réfutation de l'exposé des motifs, alinéa par alinéa*, 1871sx.